Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 389
Dossier : 190872

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Opéra - Convention de mécénat avec la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes - Saison 2019/2020 - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :
M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :
Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Cultivons les talents*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 389
Dossier : 190872

Direction en charge : Affaires Culturelles
Objet : Opéra - Convention de mécénat avec la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes - Saison 2019/2020 - Approbation.

□ Rappel et Références :
L'Opéra de Saint-Etienne a développé une politique de partenariat et de mécénat depuis plusieurs années et, à ce titre bénéficie, de l'aide de plusieurs entreprises qui ont décidé de s'engager financièrement en faveur de celui-ci.

□ Motivation et Opportunité :
Dès lors que ces entreprises souhaitent apporter à l'Opéra une contribution en moyens ou services ou bien un apport financier au titre d'un mécénat ou d'un partenariat, il convient de formaliser la signature d'une convention avec chacune d'elles.

□ Contenu :
Pour la saison 2019-2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes souhaite porter son mécénat à 15.000 € (hors champ d'application de la TVA).

Les contreparties offertes à la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes dans la limite de 25% du montant de sa contribution financière sont les suivantes :
- présence du logo dans les supports de communication : page partenaire des programmes de salle et page partenaire du site internet,
- 75 invitations en première série à répartir entre les spectacles «Don Quichotte» du 4 février 2020 (25 places), «La Traviata» du mercredi 17 juin (25 places) et « Dance N'Speak Easy » du 3 avril 2020 (25 places),
- possibilité d'utiliser l'espace partenaire de la mezzanine.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :

o Coût total investissement TTC : dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC : 15 000 € dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						
Fonctionnement	15 000 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver, pour la saison artistique 2019-2020, le contrat de mécénat à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne et la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ladite convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** BP 2019 - chapitre 77 - article 7788
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Marc CHASSAUBENE**